



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32380>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-32380

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-26002

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Martigues

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130056100019

Ville : Martigues cedex

Code postal : 13692

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Commune de Martigues - Travaux d'aménagement des espaces extérieurs du futur collège Pagnol

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111291

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'actuel collège Marcel PAGNOL de Martigues est de construction ancienne (1974) et sa capacité d'accueil est de 400 élèves. La vétusté de cet établissement aux fonctions structurelles dépassées a conduit le Conseil départemental des Bouches du Rhône a envisager la relocalisation du complexe Marcel Pagnol sur un nouveau site, le long de l'avenue des Rayettes, proche du Lycée Jean LURCAT sur la Commune. La présente consultation sert à la création des abords de cet établissement. L'opération est prévue pour : - la réalisation de travaux d'aménagement de VRD - la réalisation des travaux d'éclairage public - la réalisation d'espaces vert et d'arrosage L'opération globale prévue sera réalisée en tranches. Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 29/03/2024 à 12h00, lire 08/04/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/03/2024